

Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 32_ mai 2011

Prévoyance

**Nouveaux modes de travail :
quelles conséquences pour la retraite ?**

Patrimoine

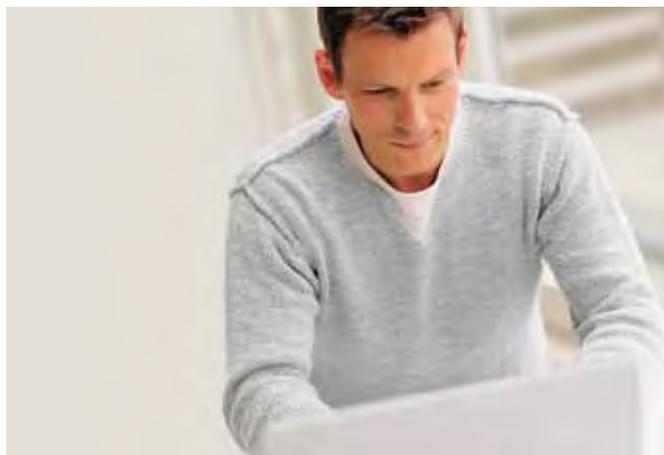
Le théâtre de nos émotions

Le vécu de nos clients

Le Professeur Tissot et les globules rouges

Bien vivre

Béatitude en altitude



page 2 **Bella vita**



page 3 / Editorial
Quel travail!



pages 4-7 / Prévoyance
Nouveaux modes de travail :
quelles conséquences pour la retraite ?



pages 8-9 / Patrimoine
Le théâtre de nos émotions



pages 10-11 / Le vécu de nos clients
Le Professeur Tissot
et les globules rouges



page 12 / Finance
L'investissement socialement
responsable comme une conviction



page 13 / Immobilier
La vie dans un immeuble locatif



pages 14-15 / Bien vivre
Béatitude en altitude



page 16 / Vie de Retraites Populaires
Aux origines de l'imprimerie

page 16
La nuit de l'image

page 16
Les rendez-vous
de Retraites Populaires

& boutique

Au milieu de ce magazine,
une sélection d'offres exclusives qui
vous sont spécialement destinées.

page 3 Quel travail!

De tout temps le travail a constitué la pièce maîtresse de notre société. Il rythme notre quotidien, nous assure un revenu et influence bien souvent nos choix de vie. Il nous permet également de nous affirmer, de nous épanouir et de réaliser parfois de magnifiques projets. Mais le travail, qui tire sa racine du latin *tripalium*, littéralement « le tourment » ou pire, « la torture », demeure avant tout une contrainte, avec laquelle l'être humain a toujours dû composer. De ce fait, les différentes générations de travailleurs et de travailleuses ont cherché à harmoniser vie privée et vie professionnelle dans le but de s'accorder quelques moments de répit ou de se consacrer à des projets personnels et familiaux. Lors des trois dernières décennies, la situation économique et sociale, de même que l'évolution des technologies informatiques, ont accéléré ce processus. Partage du temps de travail, temps partiel, travail à domicile ou carrières morcelées sont aujourd'hui devenus familiers. On ne travaille plus toujours à plein temps et pour le même employeur durant toute sa carrière comme ce fut longtemps le cas. Et même si elle reste très importante, l'activité professionnelle ne représente plus le centre absolu de notre quotidien. Ou plus de la même manière.

Ces changements ne vont pas sans conséquence sur les caisses de pensions, le revenu de l'activité professionnelle étant la principale source de financement de la retraite. Dès lors, lorsqu'on travaille moins, que l'on cumule plusieurs activités à temps partiel ou que l'on change à plusieurs reprises d'emploi, comment s'organise ce financement? Bien loin de considérer le travail comme un tourment et encore moins comme une torture, Retraites Populaires a suivi

attentivement l'évolution des modes de travail pour vous proposer des solutions de prévoyance adéquates et adaptées au mode de travail que vous aurez adopté. Car votre avenir est notre mission, quels que soient vos choix de vie.

Ce numéro de *Bella vita*, dont le dossier principal est consacré aux nouveaux modes de travail, vous aidera à voir plus clair dans le financement des pensions selon les différents cas de figure et vous exposera comment Retraites Populaires se propose de vous accompagner dans ces étapes importantes. Et puisque les nouvelles formes de travail nous permettent d'accorder plus de temps à nos loisirs, que diriez-vous d'un spectacle ou d'un petit tour à la montagne? La réponse dans l'article « Patrimoine » consacré au théâtre vaudois ou dans la rubrique « Bien vivre » qui explore les buvettes d'alpage! Les offres *boutique*, quant à elles, vous proposeront toutes sortes d'activités tout aussi passionnantes...

Bonne lecture à toutes et à tous!

« Nous avons suivi attentivement l'évolution des modes de travail pour vous proposer des solutions de prévoyance adéquates et adaptées ».

Philippe Doffey

Directeur Marketing & Conseil



Impressum

Responsable d'édition :

Philippe Doffey

Responsable communication :

Lorraine Clément

Rédactrice en chef :

Anne Bolle

Conception et réalisation :

WGR, Mon-Repos 3, 1005 Lausanne

Identité corporative :

Moser design, Simplon 3D, 1006 Lausanne

Siège :

Caroline 9, 1001 Lausanne

Tél. 021 348 21 11

Agence d'Yverdon :

Rue de la Plaine 51, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 021 348 28 21

www.retraitespopulaires.ch

Rédaction : WGR pp. 3, 8-16; Jean-Louis Emmenegger pp. 4-7

Illustrations : Dreamstime pp. 1, 2, 5, 6; WGR pp. 2, 3, 7, 11, 16; Retraites Populaires p. 2, Théâtre du Jorat p. 8; Petit Théâtre p. 9; Shutterstock p.12, Photos.com p. 13; Creaguide p. 15; Buvette de la Grandsonnaz-Dessus p. 15; Buvette de Jaman p. 15; Buvette du Chalottet p. 15; Buvette de Temeley-Aï p. 15; Musée de l'Elysée p. 16 Boutique: La ferme aux saveurs d'autrefois, Ecole de Cirque de Lausanne, Musée CIMA, Musée de Zoologie Lausanne, Musée de l'Elysée, Association Petit à Petits, Creaguide, CGN.

Impression : Swissprinters Lausanne SA, Ch. du Closel 5, 1020 Renens

Parution : 3 fois par année

Ce magazine est imprimé sur un papier FSC



Nouveaux modes de travail :

page 4

Quelles conséquences pour la retraite ?

Au cours des dernières décennies, de nouvelles formes de travail ont changé notre approche de l'activité professionnelle. Des formes souvent appréciées par celles et ceux qui les ont choisies, mais qui ne sont pas sans conséquences sur la prévoyance et la retraite.

Nombreuses furent les générations de salariés pour qui l'activité professionnelle, quel que soit le secteur concerné, signifiait un travail à plein temps, sans autre forme d'alternative à disposition. Mais depuis les années 80, les modes de travail ont évolué. Le temps partiel en est la preuve marquante. Jusqu'alors réservé à quelques branches telles la restauration, l'enseignement ou le médical, il est aujourd'hui devenu chose commune, et cela pour toutes les catégories de postes. Il apparaît aussi sous forme de *job sharing*, qui permet de partager un poste entre deux collaborateurs. En cherchant à concilier vie privée et vie professionnelle de façon optimale, les employés souhaitent trouver un équilibre de vie et des conditions de travail agréables. En leur accordant cela, l'employeur y gagne aussi, puisqu'il fidélise ses employés et garde dans son entreprise des personnes formées, valorisées et qui, de surcroît, ont trouvé une manière de s'épanouir et d'aborder le travail avec plus de motivation encore.

Mobilité et flexibilité

Le développement des technologies informatiques et l'avènement d'Internet ont également changé notre perception du travail en ne le confinant plus uniquement à un seul lieu. Ordinateurs portables, smartphones ou tablettes électroniques confèrent en effet une nouvelle dimension à l'activité professionnelle, donnant la possibilité de travailler aussi bien au bureau qu'à la maison ou dans un café. Si le travail à domicile, ou télétravail, était particulièrement adapté, avant l'ère Internet, à des métiers de secrétariat ou de télémarketing, il est aujourd'hui en plein essor et ouvert à tous les métiers. Et il concerne aussi des postes de cadres, qui choisissent de travailler chez eux un ou deux jours par semaine afin, par exemple, d'optimiser des travaux de réflexion, sans être interrompus par les

sollicitations dont ils feraient l'objet au bureau. Cette démarche s'inscrit également dans une politique de développement durable puisqu'en la promouvant, l'employeur évite à ses employés des déplacements en voiture tous les jours de la semaine. La flexibilité du temps de travail, qui permet aux employés de se rendre au bureau à l'heure qui leur convient le mieux pour autant qu'ils accomplissent toutes leurs heures de présence, évite quant à elle une trop grosse congestion des transports publics aux heures de pointe. Les modes de travail évoluent donc au gré des changements de notre société.

Les carrières « par étape »

Sur le long terme aussi, les mentalités ont changé. On n'envisage plus nécessairement, comme c'était le cas il y a encore quelques années, d'effectuer l'entier de sa carrière au même endroit ou sans interruption. Un phénomène qui, là aussi, touche toutes les catégories d'employés. Ainsi, de plus en plus nombreux sont les employés (hommes ou femmes) qui décident d'interrompre leur carrière pour des raisons personnelles. Ils ont décidé de marquer une pause pour réfléchir, de réorienter leur carrière professionnelle (en changeant de métier), de partir en voyage autour du monde, de réaliser un projet qui leur est cher, ou de se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Pour toutes et tous, le but est de reprendre une activité professionnelle plus tard. C'est le phénomène du « morcellement de carrière » observé dans toute l'Europe.

Des conséquences sur la prévoyance

Toutes les formes de travail (autres que le plein temps effectué sans interruption majeure) ont des répercussions sur un domaine dont l'importance croît à mesure que l'on se rapproche de l'âge



de la retraite: la prévoyance. Et plus spécialement l'AVS (1^{er} pilier) et la LPP (Loi sur la prévoyance professionnelle, 2^e pilier). S'agissant de l'AVS, toute personne qui travaille et touche un revenu doit y cotiser. C'est aussi valable pour toute personne sans activité lucrative domiciliée en Suisse. Cependant, si quelqu'un décide de faire un tour du monde ou de partir étudier à l'étranger pendant deux ans, ces personnes ne sont plus soumises à l'AVS (elles ne cotisent donc plus). Dans le total des années cotisées à l'AVS, il manquera donc deux années (à noter que l'on peut tout de même, à certaines conditions, maintenir l'affiliation à l'AVS). Ce manque aura une influence sur le calcul final de la rente AVS qui sera versée à l'âge de la retraite, cette rente étant justement constituée en fonction du nombre d'années de cotisations et du montant total cotisé sur son compte individuel AVS.

Modèles de prévoyance

Face à ces changements dans les modes de travail, les caisses de pensions se sont adaptées pour mieux répondre aux principes de la LPP. Elles offrent souvent des solutions ou des modèles de prévoyance qui permettent d'aller au-delà des conditions de base fixées par la LPP, notamment par l'application de la déduction de coordination proportionnelle au degré d'activité (exemple p. 6). En matière de 2^e pilier, le principe veut que pour un revenu supérieur à CHF 20880 annuel brut versé à un employé, ce dernier devra payer des cotisations pour son 2^e pilier. Si ce même employé a un second emploi temporaire et si la caisse de pensions de son premier emploi le prévoit dans son règlement, il pourra aussi cotiser à sa caisse de pensions pour son second emploi. Si le règlement ne le prévoit pas, l'employé peut alors cotiser auprès de la caisse supplétive LPP.

La prestation de libre passage

Le législateur a prévu le cas d'une interruption temporaire d'activité professionnelle. Comme la personne n'a plus d'employeur, elle ne peut plus cotiser à son 2^e pilier. Elle ne peut pas non plus toucher le capital ainsi accumulé: il sera mis « en veillesse » sous la forme d'un compte ou d'une police de libre passage (cette dernière peut de plus prévoir des prestations en cas de décès et/ou d'incapacité de gain). Lorsque la personne retrouvera un emploi, son avoir de libre passage sera transféré à la caisse de pensions de son nouvel employeur. La personne pourra alors, si elle le désire et si elle en a la possibilité, procéder à des rachats de cotisations du 2^e pilier.

Ne pas oublier le 3^e pilier

Prenons l'exemple d'une personne qui travaille mais qui n'est pas affiliée à une caisse de pensions (comme les indépendants qui n'ont pas de 2^e pilier). Il lui est possible de conclure une police de prévoyance individuelle liée ou d'ouvrir un compte de 3^e pilier lié (pilier 3a), le but étant de permettre de combler les lacunes de prévoyance des 1^{er} et 2^e piliers, dans le but de maintenir le niveau de vie antérieur.

Que l'on soit affilié ou non à une caisse de pensions, le 3^e pilier est une opportunité à saisir pour combler les lacunes de prévoyance. Avec son Conseil global, Retraites Populaires vous offre l'opportunité de faire le point sur votre prévoyance et d'y voir plus clair. Pour ce faire, les conseils d'un spécialiste sont nécessaires. Les conseillers de Retraites Populaires se tiennent donc à votre disposition pour s'entretenir avec vous de votre situation personnelle et vous proposer des solutions de prévoyance adaptées à vos besoins et à vos objectifs.

page 6

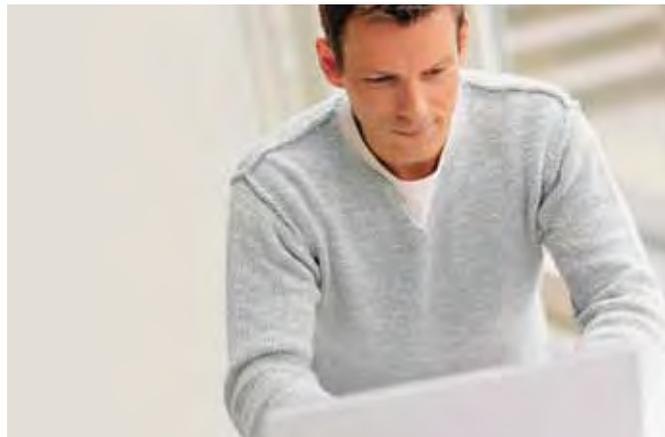
Un seul emploi ou quatre emplois

Prenons un salarié à plein temps qui gagne CHF 80 000 de revenu annuel brut. Sur ce montant, il sera soumis à une retenue de 10,3 % pour les cotisations AVS/AII/APG (cette retenue est répartie paritairement entre l'employeur et l'employé). Il va également payer sa part de 2^e pilier à sa caisse de pensions. Sa situation est claire : à l'âge de la retraite, il bénéficiera de la rente AVS et de la rente LPP. La première sera calculée en fonction de ses années de cotisation et du montant cotisé (pour l'AVS), la seconde, dans la majeure partie des cas, en fonction du montant épargné sur son compte personnel du 2^e pilier.

Mais si cette personne a quatre emplois différents à CHF 20 000 de revenu annuel brut chacun, sa situation sera différente, non pas s'agissant de l'AVS/AII/APG, mais de sa prévoyance professionnelle (2^e pilier). En effet, la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) a prévu que pour être assuré dans le cadre de la LPP, il faut avoir au moins un salaire annuel brut supérieur à CHF 20 880 par employeur. Cette personne ne pourra donc pas s'affilier à une caisse de pensions d'un de ses employeurs ni cotiser pour son 2^e pilier. Par contre, elle peut décider, de sa propre initiative, de s'assurer auprès de la caisse supplétive LPP.

Travailler à mi-temps : la déduction de coordination proportionnelle au degré d'activité

Il est important de savoir que toutes les caisses de pensions n'appliquent pas ce que les spécialistes appellent la déduction de coordination proportionnelle au degré d'activité. De quoi s'agit-il ? Si une personne employée à plein temps gagne CHF 80 000 de salaire brut annuel, une fois la déduction de coordination de CHF 24 360 faite, il lui reste CHF 55 640 comme salaire assuré selon la LPP. Si une collègue travaille à mi-temps en gagnant CHF 40 000 et qu'elle est dans une caisse qui n'applique pas la déduction proportionnelle, sa caisse va lui déduire le même montant de CHF 24 360, ce qui va lui donner CHF 15 640 comme salaire assuré LPP. Mais si sa caisse de pensions applique le principe de la déduction de coordination proportionnelle au degré d'activité, elle ne va lui déduire que CHF 12 180 (la moitié de CHF 24 360), ce qui fixera le salaire assuré LPP à CHF 27 820. Une différence non négligeable !



Nouveaux modes de travail à Retraites Populaires

Temps partiel : parmi les employés travaillant à temps partiel, 25 % des femmes et 50 % des hommes sont des cadres. La plupart des employés à temps partiel mettent à profit leur temps pour l'éducation des enfants, pour augmenter leurs vacances, pour des activités annexes (sport, musique, etc.) ou pour s'engager en politique.

Télétravail : pas encore formalisé, le télétravail s'effectue actuellement de manière ponctuelle. Un projet est en cours de réalisation et propose un règlement ainsi qu'un cadre pour son application. Ce règlement déterminera quel est le profil des collaborateurs et des postes concernés par le télétravail.

Job sharing : un poste est actuellement partagé par deux collaborateurs, chacun à 50 %. Ce mode de travail reste encore isolé car il n'est pas facile à mettre en place. Il faut non seulement trouver les personnes compétentes, mais celles-ci doivent aussi être complémentaires, très bien s'entendre et tenir compte des obligations liées à l'organisation du travail.

Flexibilité du temps de travail : l'employé a une grande liberté de gestion de son temps et en est responsable, en fonction de son volume de travail. Cette souplesse lui permet de venir plus tôt ou plus tard au travail et d'optimiser l'organisation de son temps en fonction de ses besoins et des contraintes du travail.

page 7 Dites-nous

Marc Perrenoud, Maître-assistant à l'UNIL, Institut des sciences sociales

Quelles sont les principales nouvelles formes de travail apparues au cours de ces dernières décennies ?

On va vers plus de mobilité et de flexibilité, mais peut-être aussi parfois vers un peu plus d'insécurité. Le rapport au travail est de plus en plus morcelé et individualisé. Il est de plus en plus rare de passer toute sa carrière dans un même emploi. On est, de plus, amené à changer d'emploi régulièrement, et à privilégier le travail à temps partiel.

Peut-on identifier les causes de cette évolution ?

Les causes principales de cette évolution sont la pression du chômage, mais aussi les attentes des collaborateurs et des employeurs. Même si la Suisse maintient un taux de chômage réduit et très stable (3,5 % environ), de nombreux « actifs occupés » sont employés à temps partiel, notamment des femmes.

Comment s'est faite l'évolution des mentalités par rapport à ces nouveaux modes de travail ?

La situation est parfois difficile à accepter pour les personnes qui ont connu au XX^e siècle une période de réel plein emploi pendant laquelle on pouvait avoir une certaine confiance en l'avenir. Aujourd'hui, pour une grande partie de la population se développe un certain sentiment d'insécurité sociale. En outre, le discours du management contemporain est avant tout basé sur l'individualisation du rapport



au travail. On responsabilise l'individu et on lui demande de s'impliquer de manière très forte dans son travail.

Que nous réserve l'avenir comme modes de travail ?

On peut notamment dire que le téléphone mobile et le courriel permettent de travailler chez soi, ce qui semble très pratique pour le salarié. On parle du télétravail comme d'une nouveauté qui permet de s'épanouir, grâce à une plus grande flexibilité, le travail pouvant s'effectuer aussi bien au bureau qu'à domicile, en ville ou à la campagne, la semaine comme le week-end. Mais attention toutefois, car la frontière qui protège la vie privée de la vie professionnelle est ainsi de plus en plus poreuse, ce qui n'est pas toujours facile à vivre. Il faut donc réussir à mettre en pratique le télétravail de manière adaptée et responsable, du côté de l'employeur comme de l'employé.

Vos questions, nos réponses

Pourquoi faut-il se préoccuper de sa prévoyance ?

Il faut s'en préoccuper dès que possible, ou du moins encore pendant la phase d'activité professionnelle, car c'est à ce moment que les possibilités sont les plus nombreuses pour compléter sa prévoyance en prévision de sa retraite. Cela peut englober des rachats de montants de sa caisse de pensions, des contrats d'assurance vie ou viagère. Il faut être conscient du fait que la plupart des mesures de complément à la prévoyance de base (AVS et LPP) ne peuvent plus être prises lorsque l'âge de la retraite est atteint.

Quelles incidences le travail à temps partiel a-t-il sur la prévoyance ?

Le travail à temps partiel, s'il n'a qu'un effet relatif sur la rente de retraite (AVS), a des conséquences qui peuvent être importantes au niveau de la rente du 2^e pilier (prévoyance professionnelle). En simplifiant, on peut dire que qui travaille moins (qu'un 100 %) cotise moins, et donc touchera moins de rentes des 1^{er} et 2^e piliers à l'âge de la retraite. Il peut donc se révéler important de réfléchir à sa situation de prévoyance de futur retraité et, le cas échéant, de prendre des mesures adéquates assez tôt.

Service conseil clients :

- Lausanne

Marie-France Barbay : 021 348 23 21

- Centre

Pierre-Alain Pellegrini : 021 348 28 10

- Lavaux

Antonio da Fonte : 021 348 23 34

- Morges

Michel Pasche : 021 348 23 22

- Nord Vaudois, Broye et Vallée de Joux

Marc Werth : 021 348 28 20

- Nyon

Daniel Winkler : 021 348 23 20

- Riviera, Chablais et Pays-d'Enhaut

Xavier Grandjean : 021 348 23 24

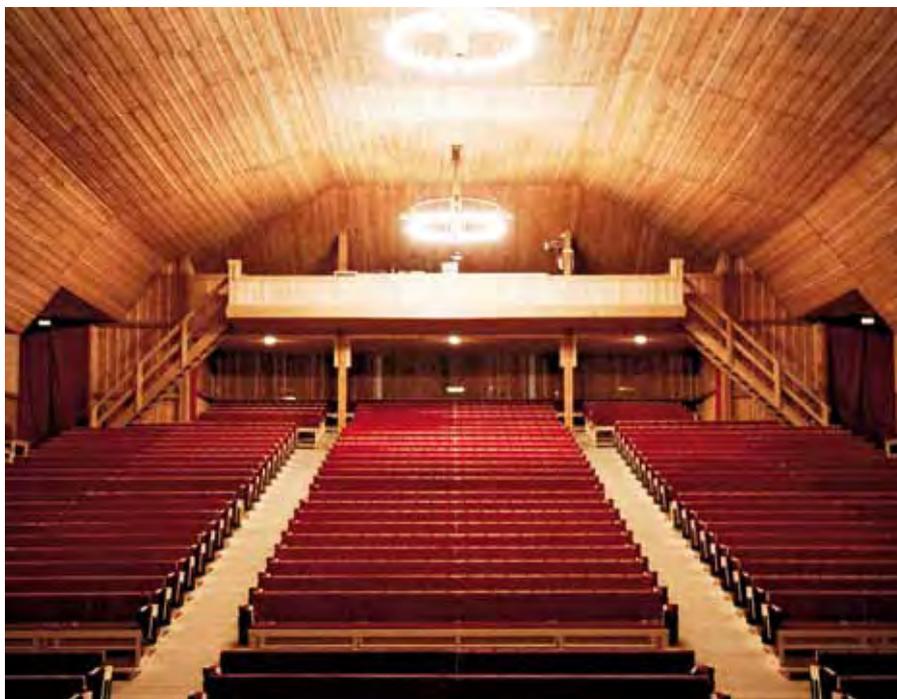
Le théâtre de nos émotions

page 8

De la troupe amatrice à la compagnie professionnelle, du petit théâtre alternatif à l'institution culturelle, l'expression théâtrale nous réunit autour de ce que nous avons de plus fort : les émotions.

L'histoire, passionnante, est la même depuis toujours. Cela commence par un instant d'appréhension. Un bref instant durant lequel les lumières s'éteignent et les chuchotements se taisent. Un instant magique où les spectateurs se réjouissent et les comédiens frémissent, avant que l'effervescence ne gagne la salle jusqu'au dernier strapontin. Depuis des décennies, les troupes d'amateurs comme les compagnies professionnelles font vivre ces émotions partout dans le canton.

Si l'art dramatique fait partie de la vie des Vaudois depuis le moyen âge, lorsque les troupes itinérantes sillonnaient la région, c'est au tournant du XX^e siècle qu'il endosse véritablement son costume de patrimoine culturel. A l'époque, le genre mêle allègrement musique, danse et drame dans des pièces qui se veulent populaires et rassembleuses. C'est avec ces critères en tête qu'en 1903, le dramaturge René Morax présente *La Dîme*, dont la première a lieu le 16 avril dans la remise des trams de Mézières. Du succès rencontré par la pièce à cet endroit naît l'idée d'un grand théâtre, situé en pleine campagne, afin d'offrir au genre un endroit de prédilection. C'est ainsi que voit le jour le Théâtre du Jorat, à Mézières. L'inauguration de l'établissement, construit tout en bois, a lieu le 9 mai 1908 avec *Henriette*, drame de René Morax et musique de Gustave Doret. Suivent *Aliénor* en 1910, puis *Tell* en 1912. La grande tradition du théâtre



La salle du Théâtre du Jorat à Mézières où a eu lieu la première de *La Dîme* de René Morax en 1903.

populaire vaudois est lancée et le Théâtre du Jorat en devient la Mecque, héritant du surnom de « Grange Sublime », qu'on lui prête encore volontiers aujourd'hui... En 1918, c'est Igor Stravinsky et Charles-Ferdinand Ramuz qui écrivent à leur tour une page de prestige du théâtre vaudois avec *L'Histoire du Soldat*. La première a lieu le 28 septembre au Théâtre municipal de Lausanne. L'œuvre est depuis devenue une référence majeure, tant au niveau théâtral que musical.

Un élan décisif

L'émergence de ce théâtre populaire au début du siècle ouvre la voie à de nombreuses initiatives. Paul Pasquier, fondateur des Compagnons de la Marjolaine en 1932 et du Théâtre du Château en 1940, puis Charles Apothéloz, fondateur du Théâtre des Faux-Nez en 1948 et directeur du Théâtre municipal de Lausanne, deviennent alors les figures de proue d'un théâtre créatif et indépendant. L'art dramatique s'impose alors comme élément incontournable de la scène

page 9

culturelle vaudoise. A tel point que lorsque Lausanne accueille l'Exposition nationale de 1964, c'est un théâtre au bord de l'eau que l'on décide de construire comme l'un des emblèmes de la manifestation. Réalisé par l'architecte Max Bill, le Théâtre de Vidy était voué à la destruction après l'Expo. Epargné, il est devenu une institution à la renommée internationale. Dans la foulée, un autre théâtre, dédié à l'humour, voit le jour à Lausanne avec Boulimie, cabaret officiel de l'Exposition nationale, qui se fera lui aussi une place de choix dans le paysage culturel vaudois. D'autres suivront, partout dans le canton, comme Barnabé à Servion, le TMR à Montreux, Kléber-Méleau à Renens, l'Echandole à Yverdon-les-Bains ou encore l'Octogone à Pully. Le Théâtre de Vevey est quant à lui rénové, alors que l'ancien casino d'Yverdon-les-Bains est transformé, plus tard, en un théâtre dédié au grand metteur en scène vaudois Benno Besson. Le décor est dès lors planté. Le canton de Vaud devient un terreau important pour l'expression théâtrale, favorisant l'essor de nombreuses compagnies de théâtre, amatrices ou professionnelles.

Lieu d'accueil de nombreuses créations vaudoises, l'Arsenic, à Lausanne, mise sur une complémentarité entre compagnies locales et internationales afin d'offrir une programmation défricheuse et avant-gardiste, sa carte de visite depuis plus de 20 ans. Une philosophie que prônent aussi des théâtres tels que le 2.21 ou le Pull Off à Lausanne qui, voisins, se profilent comme révélateurs de talents parmi les comédiens de la région. Chef du

Service de la culture de la Ville de Lausanne, Fabien Ruf se réjouit de ce vivier tout comme de la diversité des nombreuses compagnies actives dans la capitale vaudoise et rappelle que Lausanne accueille la Manufacture, la Haute école de théâtre de Suisse romande qui forme des comédiens et professionnels des arts de la scène.

Le théâtre se vit partout

La force du théâtre réside aussi dans sa capacité à sortir des salles pour investir la rue. L'été venu, plusieurs festivals offrent la possibilité de venir au contact de la scène dans une ambiance festive et nous rappellent que le théâtre est un art populaire au sens premier du terme. A Lausanne, le Festival de la Cité joue pleinement ce rôle, offrant un programme de qualité mêlant avant-garde et tradition. Outre sa convivialité, cette opération, par sa gratuité, poursuit un but de démocratisation de la culture et d'invitation à la découverte qui s'avère essentiel. A Nyon, le Festival des Arts vivants propose quant à lui chaque mois d'août un programme invitant à visiter des territoires inexplorés des arts de la scène et à expérimenter des formes nouvelles d'expression artistique. Et Yverdon-les-Bains n'est pas en reste avec les Jeux du Castrum, festival gratuit des arts scéniques, qui se tient lui aussi en août. Friand de ces événements, en salle comme dans la rue, durant la belle saison ou en hiver, le public vaudois, principal acteur, prouve que le théâtre est un élément phare d'un patrimoine vivant et passionnant.



Le petit théâtre: aux sources de l'émotion dramatique

Replongeons en enfance, là où naît la passion du théâtre. Niché au pied de la Cathédrale, le petit théâtre de Lausanne est un vrai théâtre de 92 fauteuils rouges, une cour et un jardin, dédié au jeune public. Sa vocation, selon sa directrice Sophie Gardaz, est de présenter aux enfants des spectacles professionnels de qualité et de transmettre ainsi aux spectateurs de demain le goût du théâtre au travers de souvenirs inoubliables. Et cela semble très bien marcher, à voir l'agitation et l'enthousiasme qui gagnent les bambins rassemblés dans la cour du théâtre, attendant avec impatience le début de la représentation...

Le Professeur Tissot

page 10 et les globules rouges

Garant d'un lien vital entre citoyens, le Service vaudois de transfusion « Ma vie ton sang », dirigé par le Professeur Jean-Daniel Tissot, œuvre au quotidien pour que la notion de partage se concrétise et permette à la vie de continuer.

Au Service vaudois de transfusion, au bout de la ligne M2, la circulation n'est pas un vain mot. Dans un bâtiment à l'ergonomie aussi ronde qu'un globule, une centaine de collaborateurs s'activent avec application afin de recevoir les donneurs de sang dans les meilleures conditions. Leur directeur, le Professeur Jean-Daniel Tissot, présente les lieux inaugurés il y a tout juste deux ans. Et la visite s'avère étonnante. Tout d'abord parce que les coulisses, telles une machine bien huilée, révèlent un vaste processus de fabrication, en plusieurs étapes. Derrière la salle de prélèvement, où les donneurs, allongés, attendent patiemment que leur poche se remplisse du précieux liquide, les laboratoires s'enchaînent. C'est là que les globules rouges, les plaquettes et les cellules souches sont traitées afin de produire un sang de haute qualité, prêt à être utilisé aux quatre coins du canton.

Depuis sa création en 1950, le Service vaudois de transfusion a beaucoup évolué, notamment en termes de technologies, pour devenir aujourd'hui une véritable institution, fiable, performante et jouissant d'une grande sympathie. Pourtant, malgré cette popularité, le nombre de donneurs demeure encore trop bas. Si 30'000 poches de sang sont prélevées chaque année, il en faudrait en effet 1'500 de plus pour que le Service vaudois de transfusion puisse être auto-suffisant et n'ait plus recours aux réserves d'autres cantons, comme c'est

le cas actuellement. Jean-Daniel Tissot s'attèle à pallier ce manque par un travail de communication toujours plus important. Mais selon lui, les critères stricts de sélection appliqués restent trop dissuasifs. Des critères qui datent des années 90 et qui résultent des mesures prises suite au scandale du sang contaminé. Si aujourd'hui le Service dispose des outils technologiques et des connaissances suffisantes (stérilisation des globules rouges, dépistages performants, etc.) pour lever une partie de ces critères, l'opinion publique et les autorités, selon lui, ne sont pas encore prêtes à faire ce pas, la mémoire de ces années sombres étant encore trop fraîche.

Enthousiaste et communicant, Jean-Daniel Tissot souhaiterait étendre cette notion du partage à une plus large échelle et surtout, aimerait que l'accès au don ne souffre point de certaines exclusions encore de mise. Lorsqu'il présente les différentes activités du Service, c'est avec beaucoup de passion et de conviction qu'il s'exprime. La conviction aussi, en tant que professeur de médecine à l'Université de Lausanne, que le futur et la connaissance appartiennent aux jeunes, aux étudiants qu'il côtoie et qui, par le biais de leurs recherches et de leurs travaux, font avancer la recherche médicale et la transfusion sanguine en particulier. Des progrès qui facilitent le don du sang et, par là même, la notion de solidarité. C'est pourquoi le Service vaudois de transfusion

« Ma vie ton sang » et son directeur seront toujours heureux d'accueillir de nombreux nouveaux donneurs dans leurs locaux. Faites-en partie ou faites passer le message !

www.mavietonsang.ch

A cœur ouvert

Un rêve

Exclure l'exclusion.

Une rencontre

Les moines de l'Abbaye d'Hauterive, qui m'ont impressionné par la dimension spirituelle de leur engagement.

Un souvenir

Le lever du soleil, qui représente un souvenir perpétuel puisqu'il se renouvelle chaque matin. Je suis en effet un homme du matin. C'est là que je ressens un vrai sentiment de liberté. Et j'aime me rappeler au spectacle magnifique qu'offre chaque jour le lever du soleil.

Un conseil

« Apprend, personne ne pourra te voler ton savoir ». C'est un conseil qui vient de mon père et que j'ai envie de transmettre.

Un regret

Que les journées n'aient que 24 heures... Si elles étaient plus longues, je profiterais du temps supplémentaire pour le consacrer à des rencontres, des livres, des balades.

Un message

Merci à tous les donneurs, quels que soient leurs dons. Que ce soit un sourire, du temps ou de la bonne humeur, chaque don est essentiel.



Bio express

Né en 1955 à Lausanne, Jean-Daniel Tissot entreprend des études de médecine à Lausanne, se spécialisant dans la médecine interne, l'hématologie et la médecine laboratoire. En 1987, il entre dans le Service de transfusion, qu'il dirige aujourd'hui depuis 2007. En parallèle à ces activités, il a développé des activités de recherche et d'enseignement à l'Université de Lausanne, où il enseigne à la faculté de biologie. Depuis 2009, il a réduit son temps de travail afin de devenir membre de la direction médicale du CHUV.

En dehors de son travail, les passions de Jean-Daniel Tissot, père de trois enfants adultes, sont de longues randonnées pédestres dans les vignobles de Lavaux et sur les chemins des préalpes vaudoises, la consommation sans réserve de livres et l'écoute de musique classique, particulièrement celle de l'époque baroque.

L'investissement socialement responsable, une conviction

page 12 pour Retraites Populaires

Fidèle à sa démarche de développement durable, Retraites Populaires considère les questions sociales et environnementales comme éléments centraux de sa politique d'entreprise et privilégie l'investissement socialement responsable (ISR).

Impliquant la préservation des bases physiques de la vie, la conservation durable des ressources naturelles, l'intégration de tous dans la société civile ainsi que la sauvegarde des intérêts des générations futures, le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement. Fort de ce constat, Retraites Populaires s'est engagé à trouver un équilibre entre les exigences économiques, écologiques et sociales afin de recueillir des résultats correspondant aux convictions de l'entreprise.

Dans ce but, un comité composé d'un représentant par division a été créé au sein de l'entreprise afin de promouvoir la mise en œuvre de la politique de développement durable et de suivre les mesures y relatives. En termes de finance, Retraites Populaires favorise ainsi un horizon de placement à long terme privilégiant l'investissement socialement responsable. Une telle gestion repose sur deux piliers complémentaires, à savoir la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que l'exercice responsable des droits de vote d'actionnaires. Un pilier supplémentaire reste naturellement les critères traditionnels de sécurité financière. La politique de placement des valeurs mobilières au sein de Retraites Populaires est déjà existante dans le domaine du développement durable depuis 1998 et a pris de l'ampleur à partir de 2005 avec une philosophie d'investissement qui passe de l'exception à la norme.

La politique de placement de Retraites Populaires dans le domaine ISR se veut diversifiée tant au niveau des styles de gestion que des prestataires. Au niveau des styles de gestion nous parlons entre autres des approches dites « d'exclusion » et de « best in class ». La première consiste à exclure tout investissement dans des sociétés actives dans les secteurs de l'armement ou du jeu, par exemple. La deuxième consiste quant à elle à promouvoir l'investissement dans des sociétés qui ont été jugées bonnes élèves selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et surtout

qui s'engage à évoluer dans la continuité de cette approche. Ces critères de sélection viennent s'ajouter, bien évidemment, aux analyses financières traditionnelles et s'intègrent dans une gestion « core/satellite ». Au niveau des prestataires, il s'agit de différentes contreparties qui sont spécialisées dans la sélection de sociétés remplissant les critères ISR. A ce jour, les investissements des valeurs mobilières à Retraites Populaires, en pourcentage de classe d'actif respective, se présentent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Obligations libellées en CHF	4.75	5.11	4.18	2.40
Obligations étrangères	4.65	1.70	1.61	0.26
Actions de sociétés suisses	14.87	13.40	12.60	13.50
Actions de sociétés étrangères	4.86	3.56	3.34	3.57
Micro finance	100.00	0	0	0
Placements privés*	0	0	0	0

*Un projet est en cours de réalisation.

En qualité d'acteur institutionnel important ayant la volonté d'investir à long terme, Retraites Populaires va continuer à appliquer les critères d'investissement socialement responsable. Nous sommes convaincus que grâce à une sélection rigoureuse basée sur les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, tous les intervenants, sociétés, prestataires et investisseurs vont réussir à préserver les intérêts des générations futures, à créer une valeur ajoutée et à produire des rendements conformes au marché, avec un risque plus faible.

La vie dans un immeuble locatif

page 13

Certains diront qu'une vie harmonieuse dans un immeuble locatif est une gageure et représente un pari impossible à relever. Pas si sûr...



Les bons rapports entre voisins sont la clé d'une vie harmonieuse dans un immeuble.

A Retraites Populaires, nous aimons croire à une meilleure alternative, même s'il est vrai que l'équilibre est parfois difficile à trouver entre le trop et le trop peu. Une relation conviviale implique évidemment une connaissance et la considération de ses voisins, mais il n'est pas indispensable non plus que tous partagent un temps de loisir commun. Entretenir de bonnes relations aide à remplir les conditions du « bien-vivre » dans son logement.

La vie en société suppose le respect de certaines règles de savoir-vivre qui tiennent essentiellement du bon sens et d'un civisme élémentaire, par la considération des autres et le respect des espaces publics et privés. Ne dit-on pas que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » ? Il en va de même des relations sociales en général dans notre vie de tous les jours, tant pour des propriétaires privés résidant dans un quartier de villas

que dans notre vie professionnelle ou nos temps de loisirs.

En tant que propriétaire et gestionnaire d'un parc locatif important, nous sommes régulièrement approchés par des locataires qui nous font part de tel ou tel souci en relation avec le mode de vie d'un voisin ou encore à des rapports conflictuels qui se sont instaurés à l'occasion d'un événement particulier. Confrontés à ces situations relationnelles délicates, nous tentons, autant que possible, de répondre aux problèmes soulevés et de trouver une solution qui puisse convenir aux différents protagonistes afin que la paix revienne et que chacun puisse retrouver la quiétude dans son logis.

Une écoute attentive peut souvent déjà permettre au dialogue de se renouer. Nous sommes confiants et sereins quant à la capacité des individus à trouver un terrain d'entente pour se côtoyer dans la sérénité retrouvée. C'est toutefois et avant tout à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice pour vivre des relations harmonieuses.

Pour des conseils et astuces pouvant faciliter la vie de chacun au quotidien :
www.retraitespopulaires.ch

Béatitude en altitude

page 14

En cette période propice aux escapades en montagne, rien de tel, pour se détendre et apprécier l'air pur des cimes, qu'une petite halte dans l'une des légendaires buvettes d'alpage qui parsèment la région.

Du Jura vaudois au Chablais en passant par le Pays-d'Enhaut, elles vous tendent les bras au moment même où votre gosier commence à se plaindre sèchement des kilomètres avalés par vos jambes. Elles ? Ce sont les fameuses et bien nommées buvettes, trésor de l'alpe et oasis des pâturages qui, rien qu'à l'évocation de leur nom, vous transportent déjà à l'ombre d'un parasol, un rafraîchissement à la main. Le tout couronné par une vue imprenable sur un paysage bucolique. Mais ce serait mal juger ces établissements mythiques que de les réduire à la simple distribution de collations aux randonneurs assoiffés. Une buvette d'alpage, c'est avant tout un lieu de chaleur humaine, un instant partagé entre amis, une découverte. Et puis, bien souvent, ces havres au charme rustique parfois centenaires recèlent, derrière leurs épais murs de pierres ou sous leurs toits de tavillons, des pépites de terroir et d'artisanat.

Dans certaines d'entre elles, la fabrication du fromage au feu de bois y est devenue une véritable institution et vous aurez souvent l'occasion, après une petite dégustation, de repartir avec quelques tommes au lait cru, un sérac de montagne ou un délicieux Etivaz dans votre musette. On citera notamment le populaire Chalottet, aux Charbonnières près du Lieu, que l'on peut retrouver sur sa page Facebook. Plus intimiste sera la visite au Temeley-Aï, près de Leysin, où les visiteurs matinaux pourront assister à la fabrication du fromage produit grâce à la traite du jour. Si vous n'êtes pas très fromage (ni très matinal), sachez que toutes les buvettes ne sont pas des fromageries... La plupart d'entre elles vous combleront certainement grâce à leur cuisine montagnarde, à déguster dans une ambiance conviviale. Certes, sur la carte, les mets au fromage l'emportent largement, mais vous y trouverez également d'excellentes soupes, de la charcuterie, des rôtis ou de savoureuses tartes. De quoi se requinquer !

Quelques buvettes faisant aussi office de refuges, vous aurez peut-être l'occasion de faire durer le plaisir en y passant la nuit. L'idée sera particulièrement tentante si vous vous baladez du côté de Taveyanne, près de Gryon. Ce hameau d'une trentaine de petits chalets, perché à 1649 mètres d'altitude, ne dispose pas d'électricité et s'approvisionne en eau à la source. En son cœur, un petit refuge authentique vous accueillera pour la nuit, durant la belle saison, et vous offrira une expérience gustative au milieu d'une flore alpine des plus exquises. Ah, le charme des buvettes...

La buvette de Jaman

Magnifique et insolite, la buvette de Jaman, postée au bord de la ligne de chemin de fer Montreux - Les Rochers-de-Naye, est le rendez-vous incontournable des randonneurs en route pour la Dent de Jaman et qui pourront y passer la nuit. Egalement accessible en train, elle est l'escale idéale lors d'une journée découverte dans la région. La terrasse offre un panorama impressionnant alors que la cuisine sert des plats aux accents montagnards.

Renseignements et réservations:
021 963 50 40

La Grandsonnaz-Dessus

A quelques encablures du sommet du Chasseron se situe La Grandsonnaz-Dessus, sur la commune de Bullet, au-dessus de Sainte-Croix. Esseulée sur les cimes, elle offre aux visiteurs douceur et tranquillité que seuls le vent dans les conifères ou les cloches des vaches viendront perturber. La cuisine, traditionnelle et montagnarde, est très bonne et l'accueil est chaleureux. La vue depuis le coquet jardin est quant à elle magnifique.

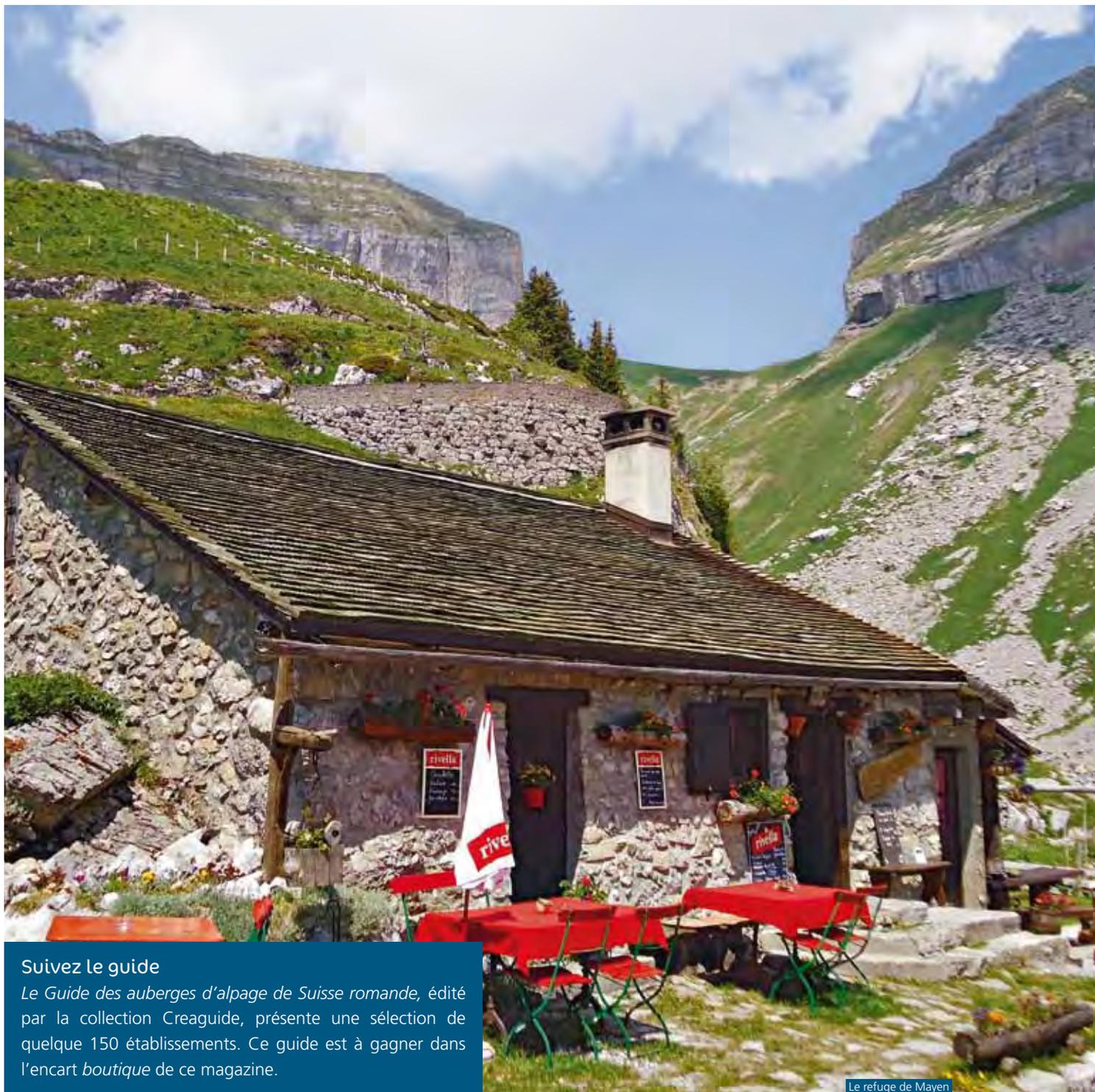
Renseignements et réservations:
024 454 23 62

Le refuge de Mayen

Niché au pied des tours de Mayen et d'Aï, près de Leysin, un très joli petit chalet de pierre et de bardeaux offre à ses hôtes une ambiance authentique dans un cadre idyllique. Le charme du refuge de Mayen est tout bonnement irrésistible. Fondue et croûtes au fromage sont les spécialités de cette charmante buvette, à déguster au milieu des montagnes et de la flore alpine. Pour pousser l'authenticité à son comble, une nuitée sur la paille y est possible.

Renseignements et réservations:
024 494 15 06

Certaines buvettes n'étant pas ouvertes toute l'année, il est recommandé d'appeler avant de leur rendre visite.



Le refuge de Mayen

Suivez le guide

Le Guide des auberges d'alpage de Suisse romande, édité par la collection Creaguide, présente une sélection de quelque 150 établissements. Ce guide est à gagner dans l'encart boutique de ce magazine.



La buvette de la Grandsonnaz-Dessus



La buvette de Jaman



La buvette du Chalottet



La buvette de Temeley-Aï

Aux origines de l'imprimerie

Pierrick Faravel, imprimeur, est caissier et membre fondateur de l'Atelier-Musée Encre & Plomb, qui fait revivre les pratiques et techniques anciennes de l'imprimerie. Il nous présente ici cette initiative de passionnés.

Tout a commencé au centre de rencontres et animations de Renens où, avec quelques amis, nous avons réuni du matériel de typographie afin de réaliser quelques affiches pour des manifestations culturelles. En 1998, nous avons créé l'Association Encre & Plomb et avons trouvé des locaux à Ecublens, où nous nous sommes installés. Après l'acquisition de plusieurs



machines anciennes, nous commençons à être à l'étroit. Nous avons donc trouvé de nouveaux locaux de 300 m² à Chavannes-près-Renens, dans l'ancienne usine de chocolats Perrier, où nous nous situons depuis 2003.

Nous sommes une équipe de Compagnons passionnés qui, organisée en petits groupes, prend en charge toutes les étapes d'une impression, de la composition à la reliure, avec des machines d'époque. Ainsi, nous effectuons par exemple quelques livres d'art ou de beaux ouvrages avec des artistes de la région. Nous avons également la chance de pouvoir compter sur le soutien et l'intérêt de Retraites Populaires, qui nous commande quelques petits travaux d'impression. Un soutien sans lequel notre activité ne serait pas viable.

Nos locaux sont un vrai atelier-musée, ouvert au public le samedi matin ou sur rendez-vous le reste de la semaine. Nous exposons et utilisons plusieurs machines dont une réplique exacte d'une presse Gutenberg. Grâce à un partenariat avec l'Ecole d'art et de communication (ERACOM) de Lausanne, nous organisons des visites pour les étudiants des métiers de l'industrie graphique, à qui nous donnons la possibilité de trouver des repères sur leur futur métier en comprenant ce qui se faisait avant. Nous organisons également des ateliers d'écriture avec les classes primaires de la région lausannoise. Les textes, écrits par les élèves, sont ensuite reproduits dans un ouvrage imprimé et relié. Et chaque année, nous accueillons de jeunes visiteurs dans le cadre du Passeport-Vacances. Sans être ni nostalgiques, ni fermés aux nouvelles technologies, mes collègues et moi-même aimons ce qui est ancien car nous estimons qu'il s'agit là d'une partie de notre patrimoine et lui accordons beaucoup de valeur. C'est donc avec plaisir et conviction que nous perpétons la belle tradition de l'impression à travers nos activités et invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rendre visite.

021 634 58 58
www.encreplomb.ch

Les rendez-vous de Retraites Populaires

Journée lausannoise du vélo

Lausanne
25 mai 2011
www.journeeduvelo.ch

Gala « Just for smiles »

Théâtre du Jorat, Mézières
16 mai 2011
www.just4smiles.ch/actualites

Exposition Coquillages

Musée de zoologie, Lausanne
25 mai au 30 octobre 2011
www.zoologie.vd.ch

SlowUp Vallée de Joux

Le Sentier
3 juillet 2011
www.slowuplavallee.ch

Championnat suisse de course de montagne

Villars-sur-Ollon
10 juillet 2011

Gymnastrada

Lausanne
du 10 au 16 juillet 2011
www.wg-2011.com

« La Riviera fait son cirque »

Signal de Bougy
août et septembre 2011
www.larivieravaudoise.ch



La nuit de l'image

En partenariat avec Retraites Populaires, le musée de l'Elysée vous invite à plonger dans l'univers passionnant de la photographie pendant toute une nuit.

Musée de l'Elysée, Lausanne
24 juin 2011
www.elysee.ch